Pays de la Loire, Mayenne Vaiges place de l'Église

Ensemble de 2 reliquaires

Références du dossier

Numéro de dossier : IM53002090 Date de l'enquête initiale : 2004 Date(s) de rédaction : 2004

Cadre de l'étude : inventaire topographique

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : reliquaire

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Historique

Les reliquaires ont vraisemblablement été exécutés dans la seconde moitié du XXe siècle.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 20e siècle

Description

Chaque reliquaire est en forme de châsse cantonnée de tourelles quadrangulaires surmontées de toits en pyramide. L'ensemble est en bois découpé, semble-t-il à la main et à la scie sauteuse. Le dessin des découpes a été exécuté au crayon. L'assemblage est réalisée au moyen de vis en bronze, parfois au clou. L'intérieur est vitré.

Eléments descriptifs

 $Cat\'egorie(s)\ technique(s): menuiserie$

Matériaux : bois découpé ; verre

Mesures:

h=80; la=49,6; pr=35,6. La hauteur est approchée.

Représentations :

ornement à forme architecturale

Inscriptions & marques: inscription (sur l'œuvre)

Précisions et transcriptions :

Les lettres P X marquent les quatre tourelles de chaque reliquaire.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

27 avril 2024 Page 1

Illustrations



Reliquaire n° 1, vue de léger trois-quarts gauche. Phot. François Lasa IVR52_20045302269NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) : Oeuvre(s) en rapport :

Présentation du mobilier de l'église paroissiale Saint-Laurent de Vaiges (IM72002068) Pays de la Loire, Mayenne, Vaiges, place de l'Eglise

Auteur(s) du dossier : Christian Davy, Dominique Eraud, Nicolas Foisneau Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil général de la Mayenne

27 avril 2024 Page 2



Reliquaire n° 1, vue de léger trois-quarts gauche.

IVR52_20045302269NUCA Auteur de l'illustration : François Lasa (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général communication libre, reproduction soumise à autorisation

27 avril 2024 Page 3